



Communiqué de presse

Concertation constructive avec les organisations syndicales autour de la situation dans les prisons

Une concertation sociale constructive a eu lieu aujourd'hui avec les organisations syndicales concernant la situation dans les prisons.

Le Ministre Koen Geens a écouté les préoccupations des organisations syndicales et veut aborder de manière constructive les défis auxquels le SPF Justice sera confronté dans les prochaines années.

Le Ministre maintient l'objectif d'éviter au personnel les effets négatifs (licenciements secs, fins de contrats d'emploi, ...) des économies imposées. On ne touchera pas aux primes existantes et on travaillera à un règlement global.

À cette fin, le Ministre a proposé au Comité supérieur de concertation de créer sept groupes de travail, qui commenceront leurs travaux à court terme.

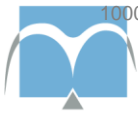
1. Sac à dos (congés du passé) et absentéisme
2. CPP (congé préalable à la mise à la pension)
3. Au départ de l'évaluation du protocole 351, discussions relatives au service minimum
4. Rationalisation et modernisation des méthodes de travail, et notamment :
 - Méthodes de travail
 - Modernisation des bâtiments
 - Lutte contre la surpopulation (y compris Tilburg)
 - Différentiation entre les diverses prisons
5. Formation (y compris formation de base : proposition pour repasser de 3 à 6 mois)
6. Contrats à durée déterminée (CDD)
7. Corps de sécurité.

Le prochain CSC aura lieu le mardi 27 janvier 2015. Un CSC se tiendra chaque mois, où l'état d'avancement des différents groupes de travail sera présenté.

Les groupes de travail commenceront dès la première semaine de janvier 2015, chaque fois avec un représentant de la Cellule politique du Ministre et l'administration.

Woordvoerder: Sieghild Lacoere : 02 542 80 75 - 0472 55 28 45 –
sieghild.lacoere@just.fgov.be

Bruxelles, le 16-12-2014



1000 Brussel

| 1000 Bruxelles

Le Ministre de la **Justice**